



## **Que reste-t-il du grand projet de rapprochement France 3 / Ici voulu par la tutelle depuis 10 ans**

Quelques bâtiments partagés ici ou là par deux réseaux totalement distincts dont les organisations sociales autant qu'éditoriales n'ont rien en commun.

Un changement de nom mal compris et totalement asymétrique, le logo n'apparaissant que très peu à la TV.

Enfin, le résultat le plus notable, c'est l'uniformité des bonnettes, rendant plus visible notre présence, mais qui permettra aux pourfendeurs de l'audiovisuel public de dénoncer une gabegie d'argent public lors d'événements rassemblant radio et télé.

Quant au vaisseau amiral du dispositif, le projet le plus innovant de la chaîne, les fameuses matinales filmées, il connaît un coup d'arrêt spectaculaire en cette année 2026 qui marque pourtant la complétude du déploiement du dispositif technique sur le réseau.

Finie la « radio augmentée » ! Fin des bandeaux informatifs et des images d'illustration pouvant capter l'intérêt du téléspectateur ! Et surtout, fin de contrat brutale pour 50 éditeurs visuels employés par un sous-(mal)traitant privé : Eden Press.

### **Pour SUD, la sous-traitance, c'est toujours NON !**

Nous avons par le passé dénoncé cette opération totalement contraire aux usages et valeurs de Radio France et dont l'unique objet est de ne pas augmenter la masse salariale globale. L'usage de CDDU pour employer ces journalistes, en plus d'une légalité douteuse, a pour conséquences non seulement de les précariser durablement, mais aussi de permettre de les licencier massivement. Effet bonus : pas d'obligation de reclassement et un renvoi bien commode à leur employeur lorsqu'ils revendiquent leurs droits auprès de Radio France.

SUD Radio France s'associe aux salariés ayant dénoncé dans de multiples lettres ouvertes le manque de considération que les éditeurs visuels subissent et l'absence de perspectives dont sont autant responsables les dirigeants d'Eden que la direction de Radio France.

Enfin, se pose désormais l'avenir de ces matinales filmées. La direction a beau parler d'une opportunité de reprendre le contrôle total des images afin de les exposer plus largement sur les réseaux et le web en plus de la télévision, chacun doute du résultat. En effet, comment espérer capter l'intérêt en proposant uniquement des plans de studio et des images de drone ? Quelle plus-value apporte l'image dans ces conditions ?

### **La technique au cœur du dispositif**

Certes, nous devenons producteur, mais avec quels moyens ?

La direction évoque la signature d'un contrat avec un prestataire technique pour la supervision des flux multicam, la gestion des incidents et la réalisation de l'habillage visuel (préparation de cartes météo, trafic, sous-titres...). Le cahier des charges est en cours d'écriture.

Mais sur place, dans chaque locale, à qui reviendra la vérification de la conformité du studio et du flux vidéo ? Aux techniciens bien entendu !

Alors que la reconnaissance de l'acquisition des compétences vidéo -demandée avec force par SUD- n'est toujours pas acceptée par la direction, ce nouvel épisode confirme pourtant leur place centrale dans les besoins d'évolution du média radio.

Le transfert de certaines tâches des éditeurs visuels vers les techniciens n'est pas sans conséquences. SUD Radio France demande à la direction de leur proposer une contrepartie spécifique comme elle l'a déjà fait pour les autres métiers concernés par la matinale filmée.

Paris, 23 avril 2026

